

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

DECLARATION DE SON EXCELLENCE

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT
A LA CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION-CADRE DES
NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (COP 27)**

Sharm el Sheikh, le 7 novembre 2022

- **Monsieur le Président Abdel Fattah Al-SISI, de la République Arabe d’Egypte,**
- **Mesdames et messieurs les Chefs d’Etat et de gouvernement,**
- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je saisis cette opportunité pour réaffirmer la ferme volonté et la détermination de la République du Congo, à participer activement à l’effort mondial de la lutte contre les changements climatiques.

Sans la moindre hésitation, j'apporte mon soutien au Président désigné de cette COP 27, qui est sans doute l'une des plus déterminantes depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat en 2015.

La COP 27 doit être une COP de l'action. Après tant d'annonces depuis des années, et tant de promesses non tenues, le temps est venu de passer aux actes concrets. Il y va de notre crédibilité.

Mesdames et Messieurs,

La nécessaire survie de l'humanité appelle le respect, sans atermoiements, des engagements pris et la mise en œuvre d'initiatives efficaces, en lien avec la préservation de l'environnement.

Face aux dérèglements climatiques, le reboisement de la planète constitue, sans le moindre doute, l'une des solutions salvatrices les plus pertinentes.

Avec un couvert forestier estimé à 220 millions d'hectares, soit environ 6 % de la surface forestière planétaire et 10 % de la biodiversité mondiale, le Bassin du Congo constitue la deuxième région forestière tropicale dense et humide après l'Amazonie. Les études estiment qu'il est peut-être le dernier grand puits de carbone tropical terrestre dans le monde, donnant ainsi une importance vitale à ces forêts dans la lutte mondiale contre les changements climatiques

A lui seul, le Bassin du Congo capture plus de 30 milliards de tonne de gaz carbonique, soit l'équivalent de trois années d'émission cumulées de l'ensemble de nos pays.

C'est à ce titre que, conserver et protéger nos forêts est devenue une urgence qui nous engage tous à faire un choix politique décisif et d'exprimer notre solidarité avec le reste de l'humanité.

Il convient de rappeler que la République du Congo a très tôt pris conscience de l'absolue nécessité de protéger, de reconstituer et d'étendre son couvert forestier.

Depuis 40 ans, l'ensemble de notre population est ainsi invitée à planter un arbre dans le cadre de la journée nationale de l'arbre, célébrée dans notre pays le 6 novembre de chaque année.

C'est ce type d'action volontariste, jointe à un code forestier rigoureux, qui nous a permis de maintenir l'un des taux de déforestation le plus faible au monde.

C'est dire que cette COP s'ouvre à une date symbolique et hier, avant de quitter mon pays, j'ai accompli avec l'ensemble du peuple congolais, le devoir citoyen de planter un arbre. Ce devoir de portée universelle traduit la haute conscience de la population dont le rôle n'est plus à déterminer dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Au regard de cette expérience salutaire venue de la République du Congo, et pour un monde plus sûr et plus juste sur le plan environnemental et climatique, je lance du haut de cette tribune, l'appel solennel à l'instauration d'une Journée Mondiale de l'Afforestation.

Bien plus qu'une solution, il s'agit d'un impératif de raison, l'Afforestation apparaissant comme un réel cri de cœur qui nous interpelle tous.

Je vous remercie.